



La détention de députés palestiniens par les Israéliens, une façon d'envenimer la légitimité

Par [CPI](#)

Mondialisation.ca, 11 mai 2009

[Palestine-info](#) 11 mai 2009

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)



Le ministère palestinien des captifs et des libérés confirme que les occupants israéliens détiennent toujours quarante et un députés du Conseil Législatif Palestinien. Ils détiennent également deux ministres du dixième gouvernement palestinien.

Dans un communiqué dont notre Centre Palestinien d'Information (CPI) a reçu une copie, mardi 28 avril 2009, le ministère précise que le nombre de quarante et un députés représente un tiers des députés du Conseil Législatif Palestinien dont le nombre est de 132 personnes. Pour les deux ministres détenus, l'un d'entre eux est Wasfi Qabha, l'ancien ministre des captifs. Les occupants israéliens prolongent sa « détention administrative » pour la cinquième fois ! Il s'agit également de l'ancien ministre de l'éducation nationale Nasser Ad-Dine Al-Chaïr. Ce ministre a été enlevé, il y a environ un mois, suite à l'échec des transactions d'échange de prisonniers.

Quels traitements !

Le ministère souligne que les autorités de l'occupation israélienne traitent les députés et les ministres captifs de façon très humiliante. Une humiliation adressée directement au peuple palestinien, tout entier. C'est en effet le peuple palestinien qui a mis sa confiance en ses députés.

Le ministère précise que ces représentants du peuple sont enfermés dans la prison de Majdo, au nord de la Palestine. Cette prison est connue pour ses étroites cellules humides. Des cellules qui ne connaissent jamais l'air frais. Tout est bon pour que les os souffrent. En plus de ces conditions inhumaines, les captifs sont privés de leurs droits de manger, boire, se coucher, les droits les plus élémentaires.

Les députés enlevés subissent des déplacements fréquents qui deviennent un moyen de supplice et d'humiliation.

Et dans ces véhicules qui ne sont pas faits pour le transport d'humains, les soldats qui les accompagnent n'épargnent rien pour les humilier : insultes, menaces, coups... Et lors de ces déplacements dont le nombre dépasse les cent fois, cinq d'entre les députés ont été blessés. En fait, le chauffeur avait volontairement stoppé la voiture très soudainement de façon à ce que la tête des prisonniers heurte le côté du véhicule.

De plus, les députés sont présentés, pendant les audiences des tribunaux, mains et pieds enchaînés ! Ils restent dans les cellules de ces tribunaux des heures et des heures sans eau, sans nourriture, sans possibilité de faire leur besoin naturel !

Enlèvement pour chantage

Le ministère des captifs et des libérés dit que le premier enlèvement de députés et de ministres avait pour but de pratiquer des pressions sur les factions palestiniennes afin qu'elles relâchent le soldat israélien enlevé, Chalit. Puis les Israéliens ont enlevé davantage de députés pour que les factions palestiniennes baissent la barre de leurs exigences. Les députés sont ainsi devenus une source de pression politique. Mais ces enlèvements ont surtout pour objectif de mettre en échec le Conseil Législatif Palestinien, d'affaiblir la scène politique palestinienne. Les Israéliens considèrent dangereuse cette scène après la victoire du mouvement de la résistance islamique Hamas aux élections législatives palestiniennes.

Dans le même contexte, les autorités de l'occupation israélienne ont condamné de façon illégale plusieurs députés palestiniens dont le président du conseil Dr. Aziz Duwik, de sorte qu'ils ne puissent pratiquer leurs devoirs législatifs.

Négligence médicale

A noter que la plupart des députés enlevés souffrent de plusieurs maladies. La plupart d'entre eux sont des personnes d'un âge avancé. Le président du Conseil Législatif souffre d'un diabète avancé, d'une anémie, d'un calcul rénal, entre autres. Et l'ancien ministre des captifs Wasfi Qabha souffre lui aussi du diabète et de l'hypertension. Il souffre aussi d'autres maladies attrapées dans les prisons israéliennes.

En effet, les autorités de l'occupation israélienne privent volontairement tous les détenus palestiniens, dont les députés, des médicaments qu'ils prenaient avant l'arrestation. Puis elles laissent les maladies les ronger en appliquant cette injuste politique de négligence médicale.

En dépit de cette politique et de toutes ces souffrances, les députés palestiniens gardent un moral d'acier. Ils continuent à apprendre par cœur le Saint Coran, à exprimer des positions claires et fermes concernant tout ce qui se passe sur la scène palestinienne. Ils transforment les cellules israéliennes en des classes fournissant à cette scène palestinienne les cadres dont elle a besoin.

Le ministère des captifs et des libérés lance un appel demandant l'activation de l'affaire de l'enlèvement de députés. Il appelle le parlement européen à entamer des procédures mettant en application ses recommandations confirmant la nécessité de libérer les députés du Conseil Législatif Palestinien.

La source originale de cet article est [Palestine-info](#)

Copyright © [CPI](#), [Palestine-info](#), 2009

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation.

Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca